

## PROPRIÉTAIRE DE CHIENS

La saison printanière est ici ce qui indique le ramassage de matières fécales de chiens. Un rappel aux propriétaires de chiens : s.v.p., ramasser vos crottes de chien.

Le Village apprécie la collaboration des propriétaires de chiens. Le Village désire garder les trottoirs et les sentiers en bon état pour que tout le monde puisse aller prendre des marches agréables.



## FIN DE SAISON À L'ARENA

Voilà une autre saison d'activités qui se termine à l'aréna et la municipalité tient à remercier tous les utilisateurs et utilisatrices des installations pour leur bonne collaboration au cours de ces six derniers mois. Aussi, un MERCI SPÉCIAL à tous les bénévoles qui ont travaillé avec et pour les jeunes de notre grande communauté. Votre généreuse contribution est grandement appréciée!!!

## FIN DE SAISON DU BADMINTON COMMUNAUTAIRE

Veillez noter que la dernière session de badminton communautaire (le mercredi soir à l'école Donat-Robichaud) aura lieu le mercredi 27 avril 2011. Merci aux participants et participantes pour votre collaboration et merci également à Géraline Babineau qui s'est

## POLITIQUE SUR LES PONCEAUX MUNICIPAUX

Le Village de Cap-Pelé veut aviser ses citoyens et ses citoyennes qu'il y a une nouvelle procédure à suivre lors de la réparation et de la construction de nouveaux ponceaux.

Pour plus de renseignement à l'égard de cette politique, veuillez rejoindre Paul Bourque, superviseur aux transports, en composant le 577-2030.

## PUBLICITÉ POUR LES ENTREPRISES À BUT NON LUCRATIF

Ce message est pour aviser les entreprises à but non lucratif que nous offrons de placer vos activités et événements sur notre site web au [www.cap-pele.com](http://www.cap-pele.com), ainsi que sur notre page facebook. Si cela vous intéresse, vous pouvez envoyer votre liste d'activités et d'événements qui vont se dérouler durant les prochains mois à [annik.leblanc@cap-pele.com](mailto:annik.leblanc@cap-pele.com).



AVRIL 2011

## COLLECTES SPÉCIALES D'ORDURES RÉSIDENTIELLES ET DÉPÔTS DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

**Collecte du printemps (WM)**

**Le mardi 10 mai 2011** sur le chemin Bas-Cap-pelé, rue Robichaud et les rues et allées longeant sur ces routes.

**Le mercredi 11 mai 2011** sur le chemin Acadie, chemin Trois-Ruisseaux et les rues et chemins longeant sur ces routes.

**Résidus domestiques dangereux (CDSWA)**

**Le 11 mai 2011 – 15 h à 19 h**, Aréna Père-Camille-Léger

**S.v.p., ne pas mettre votre poubelle au chemin avant le vendredi 6 mai 2011.**

## RECYCLAGE DES ORDURES

La municipalité veut remercier les citoyens et les citoyennes de leur collaboration concernant la séparation des déchets secs et humides. D'après l'étude faite par la Corporation des déchets solides de Westmorland-Albert, il y a entre 75 % à 80 % des gens de l'intérieur du village qui séparent leurs déchets.

Cette étude démontre que la majorité du public dans la municipalité prend l'initiative de recycler les ordures mais il peut toujours avoir de l'amélioration. Ceci étant dit, la municipalité de Cap-Pelé encourage fortement tous les citoyens et citoyennes de faire les efforts possibles en ce qui concerne la séparation des déchets afin d'assurer que le coût de la collecte des déchets demeure stable.

Des exemplaires du guide humide/sec sont maintenant disponibles à l'édifice municipal pour les gens qui sont intéressés d'en avoir un.

Merci de votre collaboration!



Village de Cap-Pelé Inc. • Tél. : 577-2030 • Téléc. : 577-2035 • Site Web : [www.cap-pele.com](http://www.cap-pele.com)

## STATISTIQUE CANADA (RECENSEMENT DE 2011)

### **On embauche maintenant pour le Recensement de 2011!**

Statistique Canada cherche à pourvoir 895 emplois au Nouveau-Brunswick pour le Recensement de 2011. Les titulaires de ces postes sur le terrain seront appelés à travailler avec des citoyens qui résident dans des villes, des villages et des collectivités éloignées partout dans la province, et ce, au moins 20 heures par semaine.

Statistique Canada recherche :

**62 chefs d'équipe (superviseurs)** – Le taux de rémunération est de 18,04 \$ de l'heure en plus des dépenses autorisées. Les dates de début de l'emploi varient entre le début mars et la mi-août 2011 en fonction de l'expérience, de la disponibilité et du lieu de résidence du candidat.

**745 agents recenseurs** – Le taux de rémunération est de 14,72 \$ de l'heure en plus des dépenses autorisées. Les dates de début de l'emploi varient entre la mi-avril et la mi-août 2011, en fonction de l'affectation.

Pour obtenir plus d'information ou pour poser votre candidature :

[www.recensement2011.gc.ca](http://www.recensement2011.gc.ca)

Téléphone : 1-866-773-2011



## PROJET D'AFFICHAGE LINGUISTIQUE

La municipalité de Cap-Pelé est fière de participer à l'initiative "Notre paysage linguistique" qui est parrainée par l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick.

Ce projet donne la possibilité aux entreprises établies à l'intérieur des limites de la municipalité à avoir recours à un incitatif financier si elles veulent s'afficher davantage en français. Le paysage linguistique est l'image que nous projetons comme identité à notre population, à nos enfants ainsi qu'aux visiteurs de la région.

La municipalité est convaincue que les entreprises tout comme la communauté ont tout à gagner de participer à cette initiative. Les gens apprécient beaucoup lorsqu'il y a la présence du français dans l'affichage commercial.

Pour plus de renseignements au sujet de ce projet, veuillez rejoindre Annik LeBlanc, adjointe administrative, en composant le 577-2030.

## SÉCURITÉ SUR NOS ROUTES

Il est très important pour tous les automobilistes de suivre les règlements de la vitesse et de la sécurité routière dans le but de protéger tous ceux qui utilisent les trottoirs à l'intérieur de la municipalité.

Plusieurs utilisateurs des trottoirs craignent leur sécurité et même leur vie lorsque les automobilistes circulent rapidement en plus du dépassement sur l'accotement.

Nous voulons aussi suggérer que ceux qui utilisent les trottoirs en soirée de porter des vêtements de couleurs brillantes dans le but de vous rendre plus visible aux automobilistes.

S'il vous plaît, faire une attention particulière parce que nous ne voulons pas perdre une vie chère à cause d'un manque de responsabilités!

## APPEL D'OFFRES - No. 2011-0117 RÉPARATION D'UN MUR DE BRIQUES DE L'ARÉNA

Le Village de Cap-Pelé inc. requiert les services d'une entreprise professionnelle en construction qui fournira les matériaux et la main-d'oeuvre nécessaires pour la réparation d'un mur de briques de l'Aréna. Les plans sont disponibles au bureau de la municipalité entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi, à l'adresse indiquée au haut de l'annonce.

**Le travail exigé dans cette soumission devra être complété au plus tard le jeudi 30 juin 2011.** Toutes les questions relatives au travail demandé doivent être adressées à Liliane LeBlanc, directrice des installations récréatives du Village de Cap-Pelé par téléphone au (506) 577-2038, par télécopieur au (506) 577-2035 ou par courriel à : [liliane.leblanc@cap-pele.com](mailto:liliane.leblanc@cap-pele.com)

Les soumissions seront seulement acceptées dans des enveloppes cachetées dont le contenu est clairement indiqué jusqu'à 15 h le lundi 2 mai 2011.

Le dépouillement des soumissions aura lieu au bureau municipal du Village de Cap-Pelé immédiatement après l'heure limite de réception des soumissions. L'adjudication des travaux ou des achats ne se fera pas au moment du dépouillement. On suivra la procédure prévue dans la Loi sur les contrats de construction et d'achat de la Couronne. La soumission du moins-disant ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.



**VILLAGE DE CAP-PELÉ**  
33, chemin St-André, Cap-Pelé, NB E4N 1Z4  
Téléphone : (506) 577-2030  
Télécopieur : (506) 577-2035  
Courriel : [cappele@nb.aibn.com](mailto:cappele@nb.aibn.com)  
Site web : [www.cap-pele.com](http://www.cap-pele.com)